

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/03/2009

Réception par le Prefet : 23/03/2009

Publication : 27/03/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-4-2-3

Séance du vendredi 20 mars 2009

### AIDE AUX CAMPINGS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération N° CG-2008-5-2-2 du 12 décembre 2008 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de :

- 12 226 € au Camping Les Bouleaux Sàrl pour le camping « Les Bouleaux » à RANSPACH ;
- 14 074 € à l'Auberge et Chalets de la Wormsa Eurl pour le parc résidentiel de loisirs « Auberge et Chalets de la Wormsa » à METZERAL ;
- 48 177 € à la SCI Les Bleuets pour le camping des « Trois Châteaux » à EGUISHHEIM ;
- 7 806 € à Mme Marie Jeanne BINDLER pour le camping « Le Schlossberg » à KRUTH ;

- approuve la convention avec la SCI « Les Bleuets » pour la subvention y afférent et autorise le Président à la signer ;
- précise que les crédits seront prélevés sur le chapitre 204, fonction 94, nature 2042, opération 2009-F241-174, du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Adopté